

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 30 septembre 2025

N° VA_DEL2025_120

Objet : Mise à jour des indemnités des élus

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre à 18h45, le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Maryvonne GIRARD, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Gérard CAUDRON, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Florence COLIN, ayant donné pouvoir à Chantal FLINOIS, Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Saliha KHATIR, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Delphine HERENT, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Christian CARNOIS, Yohan TISON, Mariam DEDEKEN, Charlène MARTIN, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT étant excusé.

Vu l'arrêté du Maire n°25283 en date du 1^{er} juillet 2025 retirant la délégation confiée à Farid OUKAID ;

Vu la délibération approuvée précédemment par le Conseil municipal lors de la présente séance,

Vu les articles L 2123-20 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Considérant les absences prolongées d'André LAURENT et Dominique GUÉRIN,

Il est proposé de mettre à jour le tableau des indemnités conformément au tableau annexé.

Il est proposé aux membres du conseil d'approuver la mise à jour du tableau nominatif des indemnités des élus pour une application à compter du 1er octobre 2025.

La mise à jour des indemnités est automatique en cas d'évolution de la valeur du point ou de l'indice de référence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des

présents et des représentés cette proposition, Farid OUKAID, Claudine REGULSKI, Pauline SEGARD, Fabien DELECROIX, Vincent LOISEAU, Hélène HARDY n'ayant pas pris part au vote.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Violette SALANON

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le lundi 6 octobre 2025 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20250930-214225A-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 2 octobre 2025

Indice Majoré de référence
Valeur du point

835
4,92278 €

			Taux	Brut mensuel
1	Maire	Gérard CAUDRON	102,88%	4 228,90 €
2	Adjoint	Maryvonne GIRARD	30,67%	1 260,70 €
3	Adjoint	Sylvain ESTAGER	35,62%	1 464,17 €
4	Adjoint	Françoise MARTIN	5,94%	244,16 €
5	Adjoint	Victor BURETTE	35,62%	1 464,17 €
6	Adjoint	Valérie QUESNE	35,62%	1 464,17 €
7	Adjoint	Chantal FLINOIS	35,62%	1 464,17 €
8	Adjoint	Alexis VLANIDAS	35,62%	1 464,17 €
9	Adjoint	Lahanissah MADI	35,62%	1 464,17 €
10	Adjoint	Christian CARNOIS	35,62%	1 464,17 €
11	Adjoint	Florence COLIN	35,62%	1 464,17 €
12	Adjoint	Jean PERLEIN	35,62%	1 464,17 €
13	Adjoint	Claire MAIRIE	35,62%	1 464,17 €
14	Adjoint	Lionel BAPTISTE	35,62%	1 464,17 €
15	Adjoint	Nelly BOYAVAL	35,62%	1 464,17 €
16	Adjoint	Vincent BALÉDENT	35,62%	1 464,17 €
17	Adjoint	Nathalie FAUQUET	35,62%	1 464,17 €
18	Adjoint	André LAURENT	0,00%	- €
19	Conseiller délégué	Jean-Michel MOLLE	5,94%	244,16 €
20	Conseiller délégué	David DIARRA	14,84%	610,00 €
21	Conseiller délégué	Annick VANNESTE	14,84%	610,00 €
22	Conseiller délégué	Dominique FURNE	5,94%	244,16 €
23	Conseiller délégué	Patrice CARLIER	14,84%	610,00 €
24	Conseiller municipal	Didier MANIER	5,94%	244,16 €
25	Conseiller municipal	Philippe DOURCY	5,94%	244,16 €
26	Conseiller délégué	Benoît TSHISANGA	14,84%	610,00 €
27	Conseiller délégué	Saliha KHATIR	5,94%	244,16 €
28	Conseiller municipal	Farid OUKAID	5,94%	244,16 €
29	Conseiller délégué	Graziella MOENECLAËY	14,84%	610,00 €
30	Conseiller délégué	Yohan TISON	14,84%	610,00 €
31	Conseiller délégué	Mariam DEDEKEN	14,84%	610,00 €
32	Conseiller municipal	Delphine HÉRENT	5,94%	244,16 €
33	Conseiller délégué	Stéphanie LEBLANC	14,84%	610,00 €
34	Conseiller délégué	Nathalie PICQUOT	14,84%	610,00 €
35	Conseiller délégué	Charles ANSSENS	14,84%	610,00 €
36	Conseiller délégué	Sébastien COSTEUR	5,94%	244,16 €
37	Conseiller municipal	Charlène MARTIN	5,94%	244,16 €
38	Conseiller délégué	Alizée NOLF	14,84%	610,00 €
39	Conseiller municipal	Claudine REGULSKI	5,94%	244,16 €
40	Conseiller municipal	Catherine BOUTTÉ	5,94%	244,16 €
41	Conseiller municipal	Pauline SÉGARD	5,94%	244,16 €
42	Conseiller municipal	Fabien DELECROIX	5,94%	244,16 €
43	Conseiller municipal	Antoine MARSZALEK	5,94%	244,16 €
44	Conseiller municipal	Innocent ZONGO	5,94%	244,16 €
45	Conseiller municipal	Florence BARISEAU	5,94%	244,16 €
46	Conseiller municipal	Dominique GUÉRIN	0,00%	- €
47	Conseiller municipal	Violette SALANON	5,94%	244,16 €
48	Conseiller municipal	Vincent LOISEAU	5,94%	244,16 €
49	Conseiller municipal	Hélène HARDY	5,94%	244,16 €

37 581,26 €

Total des taux : 908,33%